



P P C



**Compte rendu Plénière
(3/05/12 Bastille)**

Membres du Bureau présents: Titi, Marie-Joe, Chacal, Jean Marc, Jacky
Nombre de participants 19.

Début de la réunion 20h50

Faute de spécialiste et de temps, la présentation de cette plénière est faite à l'ancienne.

Formation ERJ

Plusieurs adhérents ont souhaité faire ces formations, qui portent sur des sessions de 2 jours, pour la première session de 2012 14 et 15 avril 4 adhérents volontaires, la deuxième session se tiendra les 5 et 6 mai.

Quelques règles à rappeler concernant l'organisation, pour une bonne cohésion du groupe et afin de ne pas perturber l'organisation de la session il est rappelé aux participants qu'ils sont censés rester ensemble pendant les deux jours, ce qui n'a pas été le cas à la dernière session.

Cette formation s'adresse aux adhérents du mouvement. Dernière session (16 participants 2 formateurs) c'est également l'occasion d'échanger un certain nombre de points de vue et d'idées avec les autres antennes.

Il est possible aux adhérents qui le souhaitent d'assister à une formation ERJ dans un établissement scolaire en observateur, s'adresser à Gilles Palazot membre du bureau responsable des formations ERJ.

Prochaine intervention à priori le 15/05/12 au collège Lucie Aubrac de Pantin



P P C



Formation agréée par le Ministère de l'Éducation nationale

Arrêté du 10-06-2010 (NOR : MENE1000568A)

Quelques précisions concernant notre démarche intitulée "ERJ" (Education Routière de la Jeunesse)

Les caractéristiques de la formation ERJ sont les suivantes.

- * **agréée par le Ministère de l'Education Nationale** (arrêté du 10-06-2010, NOR : MENE1000568A);
- * destinée à sensibiliser les adolescents à l'éducation routière par le biais des "deux-roues motorisées" (2RM) en s'adressant notamment aux jeunes concernés par l'acquisition du Brevet de Sécurité Routière (BSR), en complément au programme de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR);
- * réalisée durant une à deux heures par classe, sous la forme d'échanges et d'écoute, en s'appuyant sur des **méthodes participatives** et la pédagogie par l'exemple;
- * animée par des **motards bénévoles ayant reçu une formation spécifique** élaborée par des pédagogues et des professionnels de l'éducation routière (en présence et avec le concours du professeur de collège lors des échanges);
- * conçue par la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC), association indépendante porteuse des valeurs universelles de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité;
- * gratuite pour l'établissement scolaire et les élèves, ce qui n'exclut pas l'utilisation de budgets éventuellement disponibles (Education Nationale, collectivités territoriales, plans départementaux à la Sécurité routière) pour la mise à disposition de matériel pédagogique.

Les thèmes développés durant l'intervention sont les suivants :

- * le respect des règles, sur la base du "bon sens" et de la vie en société;
- * la prise en compte des autres usagers et l'attention portée aux plus vulnérables;
- * les équipements de sécurité des conducteurs de 2RM;
- * la réglementation portant sur les 2RM que les jeunes peuvent être amenés à conduire;



P P C



- * la responsabilité civile et pénale en cas d'accident de circulation;
- * l'information sur les formations (ASSR, BSR) et les différentes catégories de permis;
- * l'incidence des psychotropes (stupéfiants, alcool).

Intervention de Pierre qui fait une petite interro vers les adhérents pour savoir qui ne sait pas ce que contient la formation ERJ, qui en a entendu parlé et qui en connaît la philosophie, dans cet exercice Pierre est très fort et en plus il aime cela.

Assises (26, 27, et 28/05/12 à Lamourra 39)

Membres du bureau participant à ces assises, Marie Jo, Chacal, J R, Gilles et JM

Les assises, temps fort du mouvement FFMC, ont lieu chaque année. A cette occasion, sont organisées les Assemblées Générales Ordinaires des différentes structures, celles des filiales ainsi que celle de la FFMC Nationale, conformément aux dispositions des statuts.



A G mutuelle des motards
vote bulletins secrets



AFDM élection président

Chaque antenne doit y être représentée par au moins un des membres de son conseil. Elle a toutefois la possibilité de mandater trois délégués.

Qui votent l'élection du C A toutes les résolutions et notamment le bilan financier.

La Fédération nationale prend en charge les frais engagés par un délégué sur demande de l'antenne (hors DOM-TOM) et sur présentation des justificatifs, dans les conditions suivantes : déplacement : le remboursement se fait sur la base du prix d'un billet de train en seconde classe.

Hébergement et restauration: le remboursement se fait en valeur réelle dans la limite du forfait allant du samedi 14h au lundi 12h.

La prise en charge du délégué interviendra uniquement si l'antenne dont il est issu respecte les obligations inscrites au règlement intérieur.

Toute personne peut assister aux débats et aux votes, sans détenir de droit de vote. Toutefois, le Bureau National peut décider de limiter l'accès aux seuls adhérents à jour de cotisations.



P P C



Le lieu où se déroulent les assises est déterminé par l'Assemblée Générale ou le bureau national mandaté par l'Assemblée Générale, sur proposition d'organisation d'une ou plusieurs antennes.

Extrait du règlement intérieur de la ffmc

Voir tableau ci-dessous déroulement et ordre du jour des assises.



P P C



SAMEDI 26 mai	DIMANCHE 27 mai	LUNDI 28 mai
7h45 à 9h15: Petit Déjeuner	7h00 à 9h00 : Petit Déjeuner	7h45 à 8h45: Petit Déjeuner
09h30 à 12h00 : AG de la FFMC Loisirs	8h00 à 9h00 : Rencontre délégués bénévoles/CA AMDM	Assemblée Générale FFMC
10h00 à 12h00 : AG des Éditions de la FFMC	9h15 : Commissions de travail (5 salles maxi)	09h00 à 11h00 :
11h45 à 13h15 : Déjeuner	<ul style="list-style-type: none">• Relais motards calmos• Projet Associatif 2 (PA2)• Sécurité Routière et relations avec les pouvoirs publics• Autre commissions selon AG• Autre commissions selon AG	<ul style="list-style-type: none">▪ Rapport des commissions▪ vote de résolutions issues des commissions
Le pointage des antennes et la remise des mandats de vote seront réalisés lors de votre inscription, à votre arrivée.	12h00 à 14h00 : Déjeuner	11h00 à 12h00 :
Rappel: Il ne sera distribué qu'un bulletin par personne physique présente.	Assemblée Générale AMDM	<ul style="list-style-type: none">▪ Élection des candidats au Bureau national
Assemblée Générale FFMC	13h30 : Émargement AG Mutuelle (pièce identité obligatoire)	<ul style="list-style-type: none">▪ Élection des vérificateurs aux comptes
14h30 :	14h00 : AG Mutuelle	12h00à 12h30: Date & Lieu des prochaines Assises
<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport moral• Présentation du rapport financier 2011• Présentation des budgets prévisionnels 2012-2013• Vote des résolutions réglementaires	20h30 : Réunion CA Mutuelle	11h00 à 13h15: Déjeuner
semblée Générale FFMC	18h45 à 21h30: Dîner	<ul style="list-style-type: none">▪ Élection des vérificateurs aux comptes
14h30 :	12h00 à 14h00 : Déjeuner	12h00à 12h30: Date & Lieu des prochaines Assises
<ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport moral• Présentation du rapport financier 2011• Présentation des budgets prévisionnels 2012-2013• Vote des résolutions réglementaires• Présentation visuelle des candidats au Bureau national et des candidats aux postes de vérificateurs aux comptes.	Assemblée Générale AMDM	11h00 à 13h15: Déjeuner
16h30 à 16h45 : Pause	13h30 : Émargement AG Mutuelle (pièce identité obligatoire)	
16h45 :	14h00 : AG Mutuelle	
<ul style="list-style-type: none">• Action-Actu• Validation des nouvelles antennes 04,22,90, et FNTDR• Répartition des commissions de travail	20h30 : Réunion CA Mutuelle	
	18h45 à 21h30: Dîner	



P P C



Compte rendu actions Lobbying

Lors de différentes interventions Jean-Marc a eu l'occasion de faire des actions de lobbying auprès de différentes instances et notamment lors d'une émission de radio à BFM.

Suite à cette réunion, où il fallait démontrer que la Ffmc ce n'était pas que des manifs de motards, des rdv on été obtenus et notamment avec M Pierre Calvin Directeur des infrastructures routières chez COLAS.

S'en est suivi un rdv où Jean-Marc a exposé toutes les revendications de la Ffmc concernant les infrastructures routières, il semblerait que d'autres rdv soient à venir.

Jeudi 26/04/12 contacté par Monsieur Cavadido pour la fameuse couverture de l'A6b, nous avons appris que l'architecte sous la pression des différentes Mairies concernées devrait être obligé d'engager sa responsabilité.

En revanche, il est proposé plusieurs choses: les fameux piquets hauts en bord de chaussée vont être reculés d'1 mètre ce qui va agrandir d'autant la chaussée.

Le remplacement de plots de forme ovales devait être remplacé par des plots carrés avec des arrêtes et des bords saillant, Jean-Marc s'y est opposé et ils seront finalement remplacés par des plots à bords ronds de 18 cm de haut.

Ffmc loisirs

Intervention de Chacal concernant l'atelier mécanique pour nous informer qu'il est toujours en attente d'un local.

Nous vous rappelons qu'il existe également un atelier mécanique sur le circuit Carole, renseignement sur le site de Ppc.

Ce même circuit Carole qui sera fermé du 4/06/12 au début du mois de septembre pour cause de travaux.

A cette occasion la motothèque de Ppc va être refaite et agrandie.

La Ffmc 77 organise le 1/07/12 des journées techniques de la moto, (formation sur la pratique de la moto et formation théorique) tous les renseignements sur le site de la Ffmc 77.

Nous vous communiquerons bientôt une liste des évasements où nous aurons la participation de Ffmc ppc.

Il est déjà acquis un stand moto mag au Mans pour le grand prix de France.



P P C



Jacky ayant oublié la feuille de présence, pour ceux qui seront là à la prochaine plénière le **7/06/12** auront deux feuilles à signer.

Fin de la réunion 22h50

Jacky